





# BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

AVRIL 2018

## **PRINCIPALES TENDANCES**

A fin avril 2018 et en comparaison avec la même période de 2017, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après:

#### Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 0,5% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 9,6% : droits de douane (+17,3%), TVA à l'importation (+9,6%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+4,9%) ;
- 2- l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+9,1%) et des autres TIC (+0,3%);
- 3- le recul de la fiscalité domestique de 3,3% : IS (-14,6%), IR (+2,4%), TVA à l'intérieur (+4,9%), droits d'enregistrement et timbre (+3,7%) et majorations de retard (+16,5%).
- 4- la baisse des recettes non fiscales de 2,6% en raison notamment de la diminution des fonds de concours (56 MDH contre 224 MDH) et des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (647 MDH contre 770 MDH), conjuguée à la hausse des recettes de monopoles (1,2 MMDH contre 1 MMDH), de la redevance gazoduc (632 MDH contre 416 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (276 MDH contre 157 MDH).

# Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 42% et un taux d'émission sur engagements de 70% contre respectivement 41% et 70% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 0,1%, en raison de l'augmentation de 0,7% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 2,2% des dépenses de personnel et à la baisse de 1,8% des autres dépenses de biens et services, de la hausse de 26% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux et de 0,7% des émissions de la compensation, conjuguée à la baisse de 7,2% des charges en intérêts de la dette.

Le montant global des remboursements de TVA a été de 2.424 MDH contre 2.100 MDH à fin avril 2017.

 des dépenses d'investissement émises en diminution de 4,7%, passant de 23,7 MMDH à fin avril 2017 à 22,5 MMDH à fin avril 2018, en raison de la baisse de 3,9% des dépenses des ministères et de 5,6% des charges communes.

## Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 3,1 MMDH contre un solde positif de 2,8 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 11,5 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 7,9 MMDH dégagé par les CST et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 8,9 MMDH à fin avril 2017 compte tenu d'un solde positif de 12 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 147 MDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 348 MDH à fin avril 2017.

# SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR (Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirha

	Avril 2017	LF 2018	Avril 2018	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	76 034	233 813	76 436	33%	0,5%
1.1- Recettes fiscales <sup>(1)</sup> :	72 375	218 605	72 873	33%	0,7%
Impôts directs	33 892	97 869	31 574	32%	-6,8%
Impôts indirects	28 745	93 471	30 795	33%	7,1%
Droits de douane	2 992	9 734	3 508	36%	17,3%
Droits d'enregistrement et de timbre	6 746	17 531	6 995	40%	3,7%
1.2- Recettes non fiscales :	3 659	15 208	3 564	23%	-2,6%
Monopole et participations	1 009	9 821	1 228	13%	21,7%
Domaine	110	355	119	34%	8,2%
Autres recettes <sup>(2)</sup>	2 540	5 032	2 217	44%	-12,7%
2- DEPENSES ORDINAIRES <sup>(3)</sup>	<u>73 274</u>	223 027	73 324	<u>33%</u>	0,1%
2.1- Biens et services :	57 640	174 996	58 029	33%	0,7%
Personnel	35 292	108 854	36 086	33%	2,2%
Autres biens et services <sup>(3)</sup>	22 348	66 142	21 943	33%	-1,8%
2.2- Intérêts de la dette :	11 341	27 112	10 521	39%	-7,2%
Intérieure	10 862	23 470	9 932	42%	-8,6%
Extérieure	479	3 642	589	16%	23,0%
2.3- Compensation <sup>(3)</sup>	2 505	13 719	2 522	18%	0,7%
2.4- Rembours. dégrèv.et restitut. fiscaux	1 788	7 200	2 252	31%	26,0%
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>2 760</u>	<u>10 786</u>	<u>3 112</u>		
4- INVESTISSEMENT <sup>(3)</sup>	23 666	68 230	22 543	33%	-4,7%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	<u>11 650</u>	<u>5 238</u>	<u>7 554</u>		
6- SOLDE DES SEGMA	<u>352</u>	<u>0</u>	<u>382</u>		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL <sup>(4)</sup>	<u>-8 904</u>	<u>-52 206</u>	<u>-11 495</u>		
8- VARIATION DES INSTANCES	<u>-4 958</u>	<u>0</u>	<u>-2 886</u>		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	<u>-13 862</u>	<u>-52 206</u>	<u>-14 381</u>		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	<u>16 182</u>	<u>31 332</u>	<u>17 947</u>		
Dont :					
Adjudications	8 563		11 621		
Dépôts au Trésor	4 510		-206		
Compte courant à BAM	-295		-1 437		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	<u>-2 320</u>	<u>20 874</u>	<u>-3 566</u>		
Tirages et dons	912	26 107	179		
Amortissement	-3 232	-5 233	-3 745		
(1) les recettes fiscales sont présentées pour leu	r montant hr	ut compte	non tenu du i	montant émis	au titre des

- (1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés. En 2017, les recettes fiscales étaient présentées pour leur montant net, tenant compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux
- (2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères
- (3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances)
- (4) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2018

RECETTES ORDINAIRES								
	Avril 2017	LF 2018	Avril 2018	Taux de réalisation	Variation en %			
RECETTES FISCALES <sup>(1)</sup>	<u>72 375</u>	<u>218 605</u>	<u>72 873</u>	<u>33%</u>	<u>0,7%</u>			
IMPÔTS DIRECTS	22.000	07.000	24 - 74	200/	C 00/			
	33 892	97 869	31 574	32%	- <b>6,8%</b>			
Taxe Professionnelle	38	332	36	11%	-5,3%			
Impôt sur les Sociétés	18 925	51 669	16 158	31%	-14,6%			
Impôt sur le Revenu	14 359	41 848	14 697	35%	2,4%			
Taxe d'Habitation	8	48	10	21%	25,0%			
Majorations de retard	553	3 814	644	17%	16,5%			
Autres <sup>(2)</sup>	9	158	29	18%	222,2%			
DROITS DE DOUANE	2 992	9 734	3 508	36%	17,3%			
IMPÔTS INDIRECTS	28 745	93 471	30 795	33%	7,1%			
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	8 386	27 387	8 898	32%	6,1%			
Tabacs manufacturés	3 045	9 552	3 321	35%	9,1%			
Produits énergétiques	4 799	16 079	5 034	31%	4,9%			
Autres	542	1 756	544	31%	0,3%			
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	20 359	66 084	21 897	33%	7,6%			
à l'intérieur	8 768	27 668	9 196	33%	4,9%			
à l'importation	11 591	38 416	12 701	33%	9,6%			
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	6 746	17 531	6 995	40%	3,7%			
RECETTES NON FISCALES	<u>3 659</u>	<u>15 208</u>	<u>3 564</u>	23%	<u>-2,6%</u>			
Domaine	110	355	119	34%	8,2%			
Monopoles et participations	1 009	9 821	1 228	13%	21,7%			
Fonds de concours	224	0	56		-75,0%			
Recettes en atténuation de dépenses de la dette	157	1 122	276	25%	75,8%			
Redevance gazoduc	416	1 210	632	52%	52,0%			
Recettes diverses <sup>(3)</sup>	1 743	2 700	1 253	46%	-28,1%			
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	<u>76 034</u>	<u>233 813</u>	<u>76 436</u>	<u>33%</u>	<u>0,5%</u>			

- (1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés. En 2017, les recettes fiscales étaient présentées pour leur montant net, tenant compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux
- (2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons
- (3) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

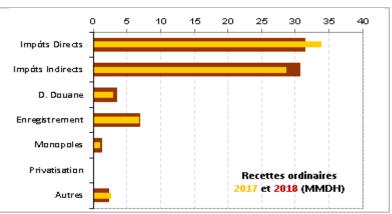
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin avril 2018 laisse apparaître une augmentation des recettes ordinaires de 0,5% et des dépenses ordinaires émises de 0,1%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 3,1 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 14,4 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 3,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 17,9 MMDH.

## 1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 76,4 MMDH contre 76 MMDH à fin avril 2017, en hausse de 0,5%.

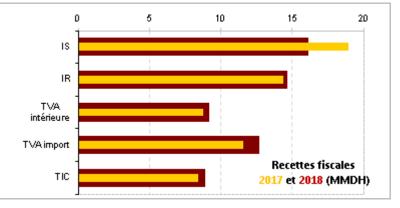
Ceci s'explique par l'augmentation des droits de douane de 17,3%, des impôts indirects de 7,1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 3,7%, conjuguée à la baisse des impôts directs de 6,8% et des recettes non fiscales de 2,6%.



## 1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 72,9 MMDH contre 72,4 MMDH à fin avril 2017, en augmentation de 0,7% ou +498 MDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 9,6% et de la baisse de la fiscalité domestique de 3,3%.



#### 1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 21,2 MMDH à fin avril 2018 contre 19,4 MMDH un an auparavant, en hausse de 9,6% ou +1,9 MMDH.

#### - Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin avril 2018 ont atteint 3,5 MMDH contre 3 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 17,3% ou +516 MDH.

## - TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 12,7 MMDH à fin avril 2018 contre 11,6 MMDH à fin avril 2017, enregistrant ainsi un accroissement de 9,6% ou +1,1 MMDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 9% ou +174 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 9,7% ou +936 MDH.

## - TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 5 MMDH contre 4,8 MMDH à fin avril 2017, en hausse de 4,9% ou +235 MDH.

#### 1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 47,8 MMDH à fin avril 2018 contre 49,4 MMDH à fin avril 2017, soit une diminution de 3,3% ou -1,6 MMDH.

# - Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 16,2 MMDH à fin avril 2018 contre 18,9 MMDH un an auparavant, en diminution de 14,6% ou -2,8 MMDH.

Cette baisse s'explique en grande partie par le bon comportement durant l'année 2016 des résultats du secteur financier, des sociétés pétrolières, de l'agence nationale de la conservation foncière, des cimenteries, des sucriers et des sociétés de télécommunications.

## - Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin avril 2018 ont enregistré une augmentation de 2,4% par rapport à leur niveau à fin avril 2017 (14,7 MMDH contre 14,4 MMDH), soit +338 MDH.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu un recul de 0,5% ou -7 MDH par rapport à leur niveau de 2017 (1.394 MDH contre 1.401 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), ont enregistré une hausse de 6,3%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu							
Avril Avril Evolu 2017 2018 en							
IR total	14 359	14 697	2,4%				
dont IR prélevé par la DDP	2 660	2 828	6,3%				

#### -TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin avril 2018 se sont établies à 9,2 MMDH contre 8,8 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 4,9% ou +428 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 2.259 MDH à fin avril 2018 contre 2.023 MDH à fin avril 2017. Les remboursements de TVA (2.259 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 1.580 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 678 MDH.

# - Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 7 MMDH à fin avril 2018 contre 6,7 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 3,7% ou +249 MDH.

#### -Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une augmentation de 18,3% résultant principalement de la hausse de 16,5% des majorations de retard ou +91 MDH.

#### 1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 3,6 MMDH contre 3,7 MMDH un an auparavant, en baisse de 2,6% ou -95 MDH, en raison notamment de la diminution des fonds de concours (56 MDH contre 224 MDH) et des versements des CST au profit du budget général (647 MDH contre 770 MDH), conjuguée à la hausse des recettes de monopole (1.228 MDH contre 1.009 MDH), de la redevance gazoduc (632 MDH contre 416 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (276 MDH contre 157 MDH).

## - Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 1,2 MMDH à fin avril 2018 contre 1 MMDH à fin avril 2017, en hausse de 21,7% ou +219 MDH.

Les recettes de monopoles à fin avril 2018 ont été versées par l'agence de la conservation foncière (500 MDH contre 300 MDH), Bank Al-Maghrib (272 MDH contre 271 MDH), l'ANRT (150 MDH) et l'ONDA (100 MDH contre 200 MDH).

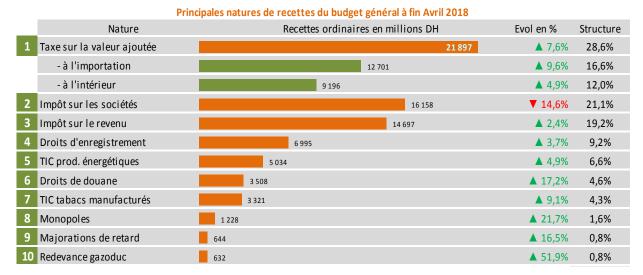
Produit des monopoles et participations							
	2017	LF 2018	2018	Taux de réalis.			
B.A.M	271	590	272	46%			
I.A.M	0	1 460	0	0%			
O.C.P	0	2 000	0	0%			
ANCFCC	300	3 000	500	17%			
C.D.G	0	200	0	0%			
Autres	438	2 571	456	18%			
TOTAL	1 009	9 821	1 228	13%			

## - Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une baisse de 12,7% provenant notamment de la baisse des fonds de concours (56 MDH contre 224 MDH) conjuguée à l'augmentation de la redevance gazoduc (632 MDH contre 416 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (276 MDH contre 157 MDH).

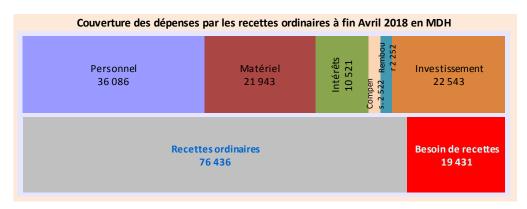
# Structure des recettes ordinaires

A fin avril 2018, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 97% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 21,9 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.



## Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin avril 2018, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 104,2% contre 103,8% un an auparavant. Ainsi, à fin avril 2018, 47,2% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 28,7% aux dépenses de matériel, 13,8% aux intérêts de la dette, 3,3% aux émissions de la compensation et 2,9% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

#### 2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

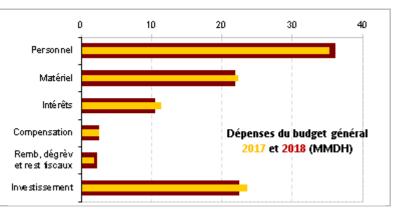
# 2.1- ENGAGEMENTS

A fin avril 2018, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 190 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 42% contre 41% à fin avril 2017. Le taux d'émission sur engagements a été de 70%, soit le même niveau un an auparavant.

Situation des engagements <sup>(*)</sup> de dépenses 2018								
	Crédits disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagem			
	1	2	3	(2)/(1)	(3) / (2)			
Fonctionnement	196 187	80 748	62 803	41%	78%			
Investissement	77 601	37 834	22 543	49%	60%			
C.S.T	109 063	47 615	23 815	44%	50%			
SEGMA	3 317	990	208	30%	21%			
Dette	61 844	22 768	22 768	37%	100%			
TOTAL	448 012	189 955	132 137	42%	70%			
(*) Intégrant des	émissions no	n soumises à	engageme	ent (personnel	, dette,)			

## 2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 108,1 MMDH à fin avril 2018, en diminution de 5,8% par rapport à leur niveau à fin avril 2017, en raison du recul de 21,9% des charges de la dette budgétisée<sup>1</sup> et de 4,7% des dépenses d'investissement et de la hausse de 1,4% des dépenses de fonctionnement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL								
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation			
Fonctionnement	61 933	195 915	62 803	32%	1,4%			
Investissement	23 666	68 230	22 543	33%	-4,7%			
Dette	29 160	61 844	22 768	37%	-21,9%			
TOTAL	114 759	325 989	108 114	33%	-5,8%			

La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par le recul de 31,3% des remboursements du principal (12,2 MMDH contre 17,8 MMDH) et de 7,2% des intérêts de la dette (10,5 MMDH contre 11,3 MMDH).

## 2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 62,8 MMDH, dont 36,1 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 2,2%. Les dépenses de matériel ont reculé de 0,5% (15,3 MMDH contre 15,4 MMDH) et les charges communes de 3,2% (9,2 MMDH contre 9,5 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions a augmenté de 26% en raison notamment de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (1.580 MDH contre 1.416 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL								
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation			
Personnel	35 292	108 854	36 086	33%	2,2%			
Matériel	15 353	41 537	15 269	37%	-0,5%			
Charges communes	9 500	36 624	9 196	25%	-3,2%			
dont compensation	2 505	13 719	2 522	18%	0,7%			
Dépenses imprévues		1 700						
Remb, dégr, rest fiscaux	1 788	7 200	2 252		26,0%			
TOTAL	61 933	195 915	62 803	32%	1,4%			

## Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin avril 2018 se sont établis à 36,1 MMDH contre 35,3 MMDH, en hausse de 2,2% par rapport à leur niveau de fin avril 2017 ou +794 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 30,5 MMDH, en hausse de 2,4%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 0,5% et des rappels de 133,9%.

# Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 21,9 MMDH, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau de fin avril 2017 ou -405 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (4.356 MDH contre 4.396 MDH), aux divers établissements et entreprises publics (7,1 MMDH contre 7,6 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (923 MDH contre 891 MDH).

#### Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 10,5 MMDH à fin avril 2018 contre 11,3 MMDH à fin avril 2017, en baisse de 7,2% ou -820 MDH. Cette diminution s'explique par le recul des charges en intérêts de la dette intérieure de 8,6% (9,9 MMDH contre 10,9 MMDH) et par la hausse de 23% de celles de la dette extérieure (589 MDH contre 479 MDH).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

## **Compensation**

A fin avril 2018, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 2.522 MDH contre 2.505 MDH un an auparavant, en hausse de 0,7% ou +17 MDH.

# Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, représentant la part imputée au budget général, ont été de 2.252 MDH contre 1.788 MDH, en hausse de 26% ou +464 MDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par l'augmentation des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (1.913 MDH contre 1.638 MDH) en raison de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (1.580 MDH contre 1.416 MDH).

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux								
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation			
1- Fiscalité domestique	1 638	7 000	1 913	27,3%	16,8%			
Impôt sur les sociétés	188	500	274	54,8%	45,7%			
Impôt sur le revenu	17	100	20	20,0%	17,6%			
TVA intérieure	1 416	6 280	1 580	25,2%	11,6%			
Majorations de retard	17	100	39	39,0%	129,4%			
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0					
Autres	0	10	0					
2- Fiscalité douanière	150	200	339	169,6%	126,1%			
Droits d'importation	51	46	59	128,4%	15,8%			
TIC prod. énergétiques	43	39	128	329,1%	198,5%			
TIC tabacs manufacturés	0	2	28					
Autres TIC	2	4	8	201,3%	302,5%			
TVA à l'importation	54	53	116	218,9%	114,8%			
Autres	0	56	0					
TOTAL	1 788	7 200	2 252	31,3%	26,0%			

## **SOLDE ORDINAIRE**

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin avril 2018 a été positif pour 3,1 MMDH contre un solde ordinaire positif de 2,8 MMDH un an auparavant.

## 2.2.2- INVESTISSEMENT

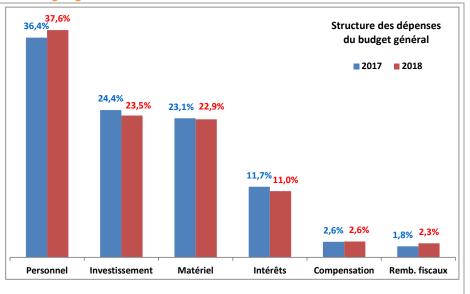
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 22,5 MMDH à fin avril 2018 contre 23,7 MMDH un an auparavant, en baisse de 4,7% ou -1,1 MMDH, suite à la diminution des dépenses des ministères de 3,9% et des charges communes de 5,6%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 10,1 MMDH contre 10,6 MMDH un an auparavant.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL								
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Var %			
Investissement total:	23 666	68 230	22 543	33%	-4,7%			
1- Ministères	12 086	48 787	11 613	24%	-3,9%			
2- Charges communes :	11 580	19 443	10 930	56%	-5,6%			
- Concours divers	10 618	14 684	10 094	69%	-4,9%			
- Ristournes d'intérêts	14	230	14	6%	0,0%			
- Autres	948	4 529	822	18%	-13,3%			

## Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin avril 2017 et fin avril 2018 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, une stagnation de la part des émissions de la compensation et une baisse de la part des dépenses d'investissement, de matériel et des intérêts de la dette.



## 3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 31,4 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,1 MMDH et de la rentrée de 147 MDH au titre des dons des pays du Golfe.

Les dépenses émises ont été de 23,8 MMDH. Elles intègrent la part imputée aux CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 768 MDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 7,6 MMDH.

	RECETTES			Solde			
	2017	LF 2018	2018	2017	LF 2018	2018	2018
C.A.S	19 826	72 824	19 450	14 876	65 580	16 473	2 977
TVA des Coll.Terr.	8 725	28 322	9 384	9 320	28 322	9 091	294
Part régions (IS, IR)	1 699	6 275	2 119	872	6 275	2 164	-45
I.N.D.H	928	3 096	20	269	3 096	280	-260
Soutien prix. prd.alim.	165	600	96	0	600	0	96
F.S. Routier	513	2 700	569	12	2 700	456	113
F.D. Agricole	1 323	3 000	1 166	1 049	3 000	1 240	-74
Remploi domanial	444	1 040	574	438	1 040	256	318
Lutte contre chômage	581	1 200	552	427	1 200	405	147
Dons des pays du CCG	348	7 000	147	126	0	36	111
Appui Cohés. Social	279	3 000	127	218	3 000	830	-703
F.S. Habitat	510	2 000	212	53	2 000	111	101
Dévelop. Sport	662	800	473	63	800	84	389
Autres CAS	3 649	13 791	4 011	2 029	13 547	1 520	2 491
C. Dép. Dotation <sup>(*)</sup>	11 523	10 801	11 913	4 690	10 801	7 184	4 729
Autres C.S.T	6	174	6	139	2 180	158	-152
TOTAL	31 355	83 799	31 369	19 705	78 561	23 815	7 554
Dévelop. Sport Autres CAS C. Dép. Dotation <sup>(*)</sup> Autres C.S.T	662 3 649 11 523 6 31 355	800 13 791 10 801 174 83 799	473 4 011 11 913 6 31 369	63 2 029 4 690 139 <b>19 705</b>	800 13 547 10 801 2 180 78 561	84 1 520 7 184 158 23 815	2 4 -: 7

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(\*) Comptes de dépenses sur dotation

## 4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin avril 2018, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 590 MDH contre 679 MDH à fin avril 2017, en baisse de 13,1%.

Les dépenses émises ont été de 208 MDH contre 327 MDH un an auparavant, en diminution de 36,4%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome								
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation			
Exploitation :	406	0	342		-15,8%			
Recettes	561	2 022	534	26%	-4,8%			
Dépenses	155	2 022	192	9%	23,9%			
Equipement :	-54	0	40		-174,1%			
Recettes	118	797	56	7%	-52,5%			
Dépenses	172	797	16	2%	-90,7%			

## TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin avril 2018, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 32,7% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 32,9% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 33%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2018 en MDH							
	LF 2018	Avril 2018	Taux de réalisation	Restes à réaliser			
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>233 813</u>	<u>76 436</u>	<u>32,7%</u>	<u>157 377</u>			
1.1- Recettes fiscales :	218 605	72 873	33,3%	145 732			
Impôts directs	97 869	31 574	32,3%	66 295			
Impôt sur les sociétés	51 669	16 158	31,3%	35 511			
Impôt sur le revenu	41 848	14 697	35,1%	27 151			
Impôts indirects	93 471	30 795	32,9%	62 676			
TVA à l'intérieur	27 668	9 196	33,2%	18 472			
TVA à l'importation	38 416	12 701	33,1%	25 715			
Taxes intérieures de consommation	27 387	8 898	32,5%	18 489			
Droits de douane	9 734	3 508	36,0%	6 226			
Droits d'enregistrement et de timbre	17 531	6 995	39,9%	10 536			
1.2- Recettes non fiscales :	15 208	3 564	23,4%	11 644			
Monopole et participations	9 821	1 228	12,5%	8 593			
Domaine	355	119	33,5%	236			
Autres recettes	5 032	2 217	44,1%	2 815			
2- DEPENSES ORDINAIRES	223 027	<u>73 324</u>	<u>32,9%</u>	<u>149 703</u>			
2.1- Biens et services :	174 996	58 029	33,2%	116 967			
Personnel	108 854	36 086	33,2%	72 768			
Autres biens et services	66 142	21 943	33,2%	44 199			
2.2- Intérêts de la dette :	27 112	10 521	38,8%	16 591			
Intérieure	23 470	9 932	42,3%	13 538			
Extérieure	3 642	589	16,2%	3 053			
2.3- Compensation	13 719	2 522	18,4%	11 197			
2.4- Rembours, dégrèv et restit fiscaux	7 200	2 252	31,3%	4 948			
3- INVESTISSEMENT	68 230	22 543	33,0%	45 687			

# **DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR**

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 11,5 MMDH à fin avril 2018, contre un déficit budgétaire de 8,9 MMDH un an auparavant.

## ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 4,3 MMDH à fin avril 2018 contre 7,2 MMDH à fin décembre 2017, soit une diminution de 2,9 MMDH.

# **5- FINANCEMENT**

Compte tenu d'un besoin de financement de 14,4 MMDH contre un besoin de financement de 13,9 MMDH à fin avril 2017 et d'un flux net négatif de 3,6 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 2,3 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 17,9 MMDH contre 16,2 MMDH à fin avril 2017.

#### FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin avril 2018, le financement extérieur a été négatif de 3,6 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 3,7 MMDH et les tirages ont été de 179 MDH.

## FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 11,6 MMDH contre 8,6 MMDH un an auparavant ;
- de la diminution des dépôts au Trésor de 206 MDH contre une hausse de 4,5 MMDH à fin avril 2017;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 1,4 MMDH contre 295 MDH à fin avril 2017.

## Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 64,4 MMDH à fin avril 2018, en baisse de 206 MDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2017.

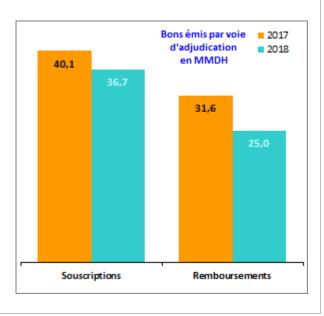
## Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3,3 MMDH à fin avril 2018 contre 1,9 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements pour 3,6 MMDH effectués en avril 2018 et dont le remboursement n'intervient qu'en mai.

#### Dette intérieure

S'élevant à 533,6 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 2,7% par rapport à son niveau à fin décembre 2017. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 11,6 MMDH, résultant de souscriptions pour 36,7 MMDH et de remboursements pour 25 MMDH contre un recours pour un montant net de 8,6 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 40,1 MMDH et de remboursements pour 31,6 MMDH.

Encours de la dette intérieure						
	2017	Souscrip.	Rembour.	2018	Var %	
Adjudications	516 707	36 670	25 049	528 328	2,2%	
13 semaines	418	511,0	417,7	511		
26 semaines	1 165	100,0	765,4	500		
52 semaines	24 693	7 910,1	9 079,5	23 523		
2 ans	51 012	10 361,3	4 747,1	56 626		
5 ans	140 581	12 174,0	9 471,3	143 283		
10 ans	98 240	4 628,2	0,0	102 868		
15 ans	123 665	880,2	567,7	123 977		
20 ans	56 977	105,0	0,0	57 082		
30 ans	19 958			19 958		
Autres	2 919	2 867	508	5 278	80,8%	
<u>Total</u>	<u>519 626</u>	<u>39 537</u>	<u>25 557</u>	<u>533 606</u>	2,7%	



# Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin avril 2018 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 9,1 MMDH.

Maturités	Echanges		
iviaturites	Remboursés	Emis	
52 semaines	3 340,0		
2 ans	759,3		
5 ans	4 383,5	7 271,0	
10 ans		2 076,4	
15 ans	567,7		
Total	9 050,5	9 347,4	